



**Municipalité de  
SAINT-ALPHONSE**

**AVIS PUBLIC**

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Alphonse, avis public est par les présentes donné par la soussignée, Reina Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité que;

Le Conseil municipal de Saint-Alphonse a adopté à une séance extraordinaire, tenue le 7 décembre 2020 :

- Le règlement portant le numéro 322-2020 ayant pour objet d'adopter le budget de l'année financière 2021, fixer le taux de la taxe foncière, les tarifs de compensation des services et d'établir la tarification pour l'enfouissement des matières résiduelles pour l'année 2021;
- Et le programme triennal d'immobilisations suivant :

<b>ANNÉE 2021</b>
Projet nouveau centre communautaire, patinoire, terrain tennis – consultation
Revoir notre politique familiale
Achat souffleur
TECQ – programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec : glissières de sécurité, réfection de toitures des édifices municipaux, poste PSA1, réfection du chemin des Ruisseaux Est et rue Principale Est
<b>ANNÉE 2022</b>
Budget participatif (étude)
Projet d'une garderie (CPE)
Espace vert
<b>ANNÉE 2023</b>
Enjeux démographiques
Développement domiciliaire
Évaluation des équipements de loisirs

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal.

Que le règlement entrera en force et en vigueur selon la loi.

Donné à Saint-Alphonse  
Ce 17 décembre 2020

Reina Goulet,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière